

Bilan du conseil municipal du 19/02/2024

*Élus du groupe de la minorité
du Conseil Municipal de Saint-Brieuc*

Le conseil municipal du 19 février 2024 a duré 3h00 et comportait 14 dossiers.

En tout début de séance, à notre initiative, nous avons observé une minute de silence en hommage à Alexeï Navalny, principal opposant au régime russe, mort en prison le vendredi 16 février dernier.

En effet, nous partageons l'effroi et la douleur de sa disparition. En ces moments de contestation des régimes occidentaux et de danger pour nos démocraties, il ne faut pas manquer un seul moment de s'élever contre ces méthodes barbares visant à étouffer la parole de l'opposition, à éliminer un à un les opposants.

Par la suite, nous avons retenu 4 points essentiels à l'ordre du jour, le principal étant le vote du budget primitif de la ville :

1) Aides d'urgence aux populations de Gaza et de Battir

Nous avons soutenu cette délibération et marqué notre solidarité aux populations de Gaza et de Battir.

Tout d'abord, à travers une aide d'urgence à Gaza, dans le cadre du fonds de secours mis en place par le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, à hauteur de 2 500 €.

Nous nous réjouissons également que le village de Battir, en Cisjordanie, soit soutenu à travers une aide financière de 2 500 € pour l'équipement et le fonctionnement d'une clinique d'urgence en construction.

2) Budget principal Ville – Budget primitif 2024

Il se présente ainsi :

- **Budget principal** qui s'élève à **103,9 M€ (+ 1,7%)**,
- **76 M€** du budget sont consacrés **au fonctionnement (+ 4,3%)** et **28 M€ aux investissements (y compris le remboursement du capital des emprunts) (- 5,7%)**,
- **4,98 M€** pour le **budget annexe des parkings**,
- **322 000 €** pour le **budget annexe des Pompes funèbres**.

Dans la continuité du débat d'orientation budgétaire, nous avons voté contre ce budget, pour plusieurs raisons :

- **C'est un budget de communication et survalorisé** qui ne traduit pas la réalité de l'année qui s'ouvre et pose la question de son honnêteté et de sa sincérité.

Les investissements annoncés ne seront réalisés au mieux qu'à 50%, comme en 2023. La transparence réelle consisterait à ne budgéter que les investissements qui seront réalisés ou qui seront lancés. Au lieu de cela, nous avons droit, comme les briochins, à un catalogue dont une partie est purement à vocation politique, avec un effet d'annonce puisque la moitié des projets annoncés ne sera pas réalisée !

De plus, les investissements sont présentés avec une connotation politique et idéologique :

- Transition et ville écologique,
- Ville en développement,
- Égalité des chances, solidarité, santé, génération,
- Citoyenneté, proximité, culture, sport.

Ce budget traduit les options politiques de la majorité en place : pas d'ambition pour développer la ville et la rendre attractive pour de nouveaux habitants, de nouvelles activités économiques, de nouveaux services...

La ville reste pauvre et concentre les fragilités sur son territoire ; la majorité semble s'en satisfaire... Beaucoup de commerces ont quitté Saint-Brieuc.

De plus, la ville porte des charges de centralité trop lourdes telles que la Passerelle ou la Villa Carmélie, posant ainsi la question d'une solidarité intercommunale plus forte et en rapport avec les capacités contributives des habitants beaucoup plus faibles à Saint-Brieuc que dans les 4 principales communes environnantes..

- **Aucune concertation, aucun débat de fond avec la minorité** sur les options et priorités, ce qui serait pourtant plus intéressant qu'un alignement de chiffres ou une commission des finances qui est une répétition générale du conseil municipal (même power point, même texte au mot près !).

- **Parmi les principaux investissements, 4.5 M€** sont consacrés au remboursement de l'emprunt, ce qui pèse sur les finances. La majorité a accentué la charge de la dette de 12 millions d'euros depuis qu'elle est à la tête de la mairie (de 54,5 M€ à 66, 5 M€).

Nous pensons et le disons : la ville ne doit pas tout payer sur son budget, elle doit davantage faire confiance au secteur privé et encourager les investisseurs qui ne demandent pas mieux. Mais encore faut il avoir un projet et le faire connaître aux investisseurs potentiels !

- **Cotés dépenses de fonctionnement**, elles ont été majorées de 3,6 M€ en 3 semaines, depuis le débat d'orientation budgétaire, sans réelle raison. C'est bien la preuve que la maîtrise de la situation n'est pas vraiment au rendez-vous ou alors la preuve que cette équipe fait preuve d'un amateurisme déconcertant.

Il y aurait beaucoup à dire : des domaines oubliés (les langues et la culture bretonnes, la place de l'enfant en ville ...), des choix discutables (le coût des études...), des priorités non affichées (par exemple sur l'adaptation des services municipaux aux besoins des briochins et sur la comparaison des coûts entre les travaux réalisés en régie ou confiés à des prestataires externes).

Au total, le budget ne reflète pas ce qui sera effectivement réalisé, ça n'est qu'un moment de communication et de déclaration d'intentions qui ne se concrétiseront pas.

La priorité de cette équipe, cela se ressent de plus en plus, c'est d'être réélue !

3) Fiscalité locale – vote des taux 2024

Nous nous sommes abstenus sur cette délibération. En effet, à l'image de l'année dernière, aucun effort n'est fait pour étudier une baisse de la pression fiscale de Saint-Brieuc, qui est vécue comme forte par les briochins.

Même symbolique, une baisse des taux serait à même d'améliorer l'attractivité de Saint-Brieuc pour de futurs investisseurs et de futurs habitants. Cette baisse des taux d'imposition était possible dès lors que les bases fiscales avaient déjà été réévaluées. Au total, les prélèvements fiscaux sur Saint-Brieuc ont augmenté de 9,5% en 2023, dont 4,5% hors inflation ! il y avait un peu de marge !

Sur cette proposition, il nous a été répondu, qu'il n'était pas envisageable de baisser les taux dans une ville dont la fragilité financière n'était plus à démontrer !

4) Cession - Parking - Ensemble immobilier Champ de Mars

Cette délibération marquait le « premier acte » du projet de réhabilitation de la friche Allende au Champs de Mars. La majorité souhaite relocaliser, en rez-de-chaussée, une partie des services municipaux dédiés à l'accueil du public.

Nous avons voté contre cette délibération :

- Sur la méthode d'abord, car nous n'avons eu aucune discussion, aucun débat sur les conditions de travail des agents qui y travailleront et sur l'image future de l'Hôtel de Ville.

- Ensuite, sur le fond, les investisseurs n'avaient pas besoin de la ville pour la réhabilitation de ce site. La ville devrait se concentrer plutôt sur des îlots plus complexes où les investisseurs ne vont pas, à l'image de L'îlot de la Clinique armoricaine de radiologie qui est la friche la plus importante dans le centre-ville de Saint-Brieuc.

Enfin, **sur la traditionnelle délibération sur le personnel**, nous nous sommes abstenus par manque de clarté sur le tableau des effectifs !